

**62 ans... 67 ans...
41,5 années de cotisation...**

RETRAIT !

**POUR FO LA RETRAITE
C'EST À 60 ANS !
SANS ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION**



Une réforme injuste

Le plan de «réforme» des retraites du gouvernement est connu. Répondant aux exigences des marchés financiers et des agences de notation financières, il s'inscrit dans la stricte ligne de l'austérité et de la rigueur. En clair: aux salariés de payer le coût de la crise. Cela conduit à imposer de devoir travailler demain plus longtemps... pour ceux qui ont un emploi! Recul de l'âge ouvrant droit à la retraite de 60 à 62 ans et poursuite de l'allongement de la durée de cotisation qui atteindra 41,5 ans, recul de l'âge ouvrant droit à la retraite sans décote de 65 à 67 ans. Personne n'est épargné, les jeunes, les précaires et les femmes en subiront plus durement les conséquences.



Pour financer les retraites: une juste répartition des richesses

FO revendique une vraie réforme sur d'autres bases: le refus du recul social et une plus juste répartition des richesses. Maintien de l'âge ouvrant droit à la retraite à 60 ans et stop à l'allongement de la durée de cotisation (40 ans, c'est déjà trop!); maintien de l'âge pour un droit sans décote à 65 ans, que de vraies mesures sur le financement peuvent permettre aisément de réaliser (par exemple, taxer les bénéfices non réinvestis rapporterait 5 Mds d'euros; augmenter de 1% les salaires, par ailleurs facteur de croissance et d'emploi, rapporterait

0,65 Md d'euros; 1% d'une CSG réformée en taxant plus fortement le capital pourrait rapporter 11 Mds d'euros...).



Le retrait, préalable à une vraie réforme

La manifestation FO du 15 juin a rassemblé 70 000 personnes à Paris. Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales se sont prononcées contre le projet gouvernemental et un appel commun à des grèves et manifestations le 7 septembre a été lancé. Pour FO, face au gouvernement pour qui les principaux paramètres de l'allongement sont non négociables, il ne peut y avoir d'autre choix que d'exiger le retrait du plan gouvernemental. C'est un préalable nécessaire et c'est ce que nous réclamons.

*Une mobilisation d'ampleur est indispensable.
L'action commune doit s'organiser sur la base
de l'exigence du retrait de ce projet socialement injuste.
FO y est déterminée, sur cette base.*

Le 7 septembre

**pour un vrai droit à la retraite à 60 ans,
sans allongement de la durée de cotisation,
exigeons le retrait du plan gouvernemental.**

40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !